

→ **Communiqué
de presse**



Paris, le 17 octobre 2023

L'Apec et l'Opcommerce signent une convention de partenariat pour la sécurisation des parcours et l'accompagnement RH des entreprises du commerce



Dans un contexte de difficultés de recrutement, l'Opcommerce, opérateur de compétences (Opco) du secteur du commerce, réunissant 20 branches professionnelles, et l'Apec se mobilisent et viennent de signer un partenariat d'une durée de 2 ans. Leur collaboration commune vise à renforcer leurs services aux entreprises du secteur, pour soutenir leur attractivité, les aider à recruter et fidéliser les talents, et continuer à sécuriser les parcours professionnels des cadres tout au long de la vie professionnelle.

« Comme l'Opcommerce, l'Apec s'appuie sur son maillage territorial pour répondre au mieux à l'employabilité des cadres et aux besoins en compétences des TPE-PME, qui sont au cœur de notre accompagnement. Nous partageons les mêmes valeurs et sommes mobilisés ensemble pour soutenir le développement économique des entreprises du commerce quelle que soit leur taille, et répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire. », **Marie-Laure Collet, présidente de l'Apec**

« La dynamique de l'emploi cadre, y compris dans le secteur du commerce, s'accompagne de difficultés de recrutement qui restent à haut niveau. À travers ce partenariat, nous voulons œuvrer de concert avec l'Opcommerce pour faciliter la mise en relation entre les entreprises du commerce et les compétences cadres qu'elles recherchent. Nos actions communes permettront de répondre concrètement aux tensions structurelles et conjoncturelles du secteur », **Gilles Gateau, directeur général de l'Apec**

« Les cadres représentent 13 % des salariés du commerce. Leur expertise est essentielle à tous les niveaux de l'entreprise, en termes de pilotage de la performance et de gestion des process. Ce sont les garants de l'efficacité d'une organisation. Dans les points de vente, ils ont souvent une fonction managériale cruciale en termes d'organisation des équipes, de relation clients, de rentabilité, d'accueil et d'intégration des nouvelles recrues. Il y a donc un véritable enjeu de développement des compétences et, plus largement, de conseil en matière d'évolution professionnelle à l'égard de ce public. C'est toute l'ambition de notre rapprochement avec l'APEC qui va pouvoir se concrétiser au plus près du terrain, grâce à nos équipes respectives présentes sur l'ensemble des territoires, y compris dans les DOM. »

Phillipe Banse, président de l'Opcommerce

« Les managers du commerce sont sur tous les fronts. Parce que notre secteur est au cœur d'évolutions multiples liées au numérique, à la transition écologique, au développement de l'intelligence artificielle, sans compter les problématiques de fidélisation des salariés ou de pouvoir d'achat. Les cadres doivent, à la fois, intégrer ces changements pour eux-mêmes, dans leur pratique quotidienne de manager, et les transmettre aux équipes. Il y a des synergies à trouver entre notre offre de services et celle de l'APEC, notamment nos diagnostics-accompagnements RH qui constituent de formidables leviers de transformation des entreprises de commerce. » **Véronique Allais, Vice-présidente de l'Opcommerce**

Par cette convention, l'Opcommerce et l'Apec s'engagent à mettre en œuvre conjointement des actions autour de plusieurs axes :

1. **Accompagner les entreprises du commerce** dans leurs recrutements et la gestion de leurs ressources humaines, afin de favoriser l'appui à la fonction RH et les bonnes pratiques en matière de développement des compétences des cadres
2. **Favoriser l'insertion professionnelle des cadres et leur employabilité dans les secteurs du commerce, en favorisant notamment la bonne sensibilisation des entreprises sur les informations** à délivrer à leurs salariés en matière de Conseil en évolution professionnelle (CEP) dont l'Apec est l'un des opérateurs nationaux. L'Apec pourra également agir en faveur du recrutement et du maintien en poste des cadres seniors, en lien avec son mandat de service public.
3. **Consolider les parcours professionnels des cadres (en particulier les cadres seniors) et les parcours en alternance, en complément et en appui des politiques des branches professionnelles du commerce, dont les secteurs offrent de nombreuses opportunités d'évolution de carrière**, avec la volonté de créer une dynamique partenariale et une synergie avec les différents acteurs de l'emploi et de la formation sur les territoires.

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP), l'Apec permet à ses clients, quelle que soit leur situation, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel. En 2022, parmi les 157 000 cadres et jeunes diplômé.es accompagné.es par l'Apec, 100 000 ont bénéficié du CEP. Dans un contexte de difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire analyse et anticipe les évolutions et grandes

tendances du marché de l'emploi cadre. L'Association combine une présence territoriale de proximité avec un jobboard : apec.fr (plus de 2 millions d'offres d'emplois cadres publiées en 2022 et 300 000 profils de cadres en recherche d'opportunités). L'Apec et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec plus d'une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte.

Contact presse :

Mendrika Lozat – mendrika.lozat@apec.fr – 06 74 94 76 24

À propos de l'Opcommerce

L'Opcommerce est l'opérateur Alternance-Compétences de 20 branches professionnelles du commerce, qui rassemblent 160 000 entreprises et 1,7 million de salariés. Présent dans les 13 régions de l'hexagone et dans les DROM à travers 17 implantations territoriales, l'Opcommerce compte 420 collaborateurs qui accompagnent en proximité la performance des entreprises, contribuent à l'évolution professionnelle des salariés et facilitent l'insertion professionnelle des jeunes grâce au contrat d'apprentissage et de professionnalisation.

En savoir + : www.lopcommerce.com

Contact presse :

Philippe Andreani – pandreani@lopcommerce.com - 06 69 05 77 16